Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 70 (1941)

Heft: 6

Buchbesprechung: Les instituteurs et la mobilisation

Autor: Morel, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les instituteurs et la mobilisation

J'ai sous les yeux l'excellent livre *La Suisse et son armée pendant la guerre mondiale*, du général P.-E. Bordeaux [1], qui connaissait fort bien notre pays et qui l'aimait.

Henri Bordeaux, de l'Académie française, en a écrit une préface extrêmement intéressante où maintes appréciations ont conservé, aujourd'hui encore, toute leur valeur. Je me permets ici d'en citer et commenter une : « Voici un petit pays qui, pour maintenir le respect de ses droits, n'hésite pas, étant neutre, à imposer, à tous les citoyens valides, des périodes d'instruction, et aux chefs, les obligations les plus lourdes, et qui obtient ce concours sans réserve. L'obtiendrait-il si aisément s'il n'était soutenu par son opinion publique et, plus spécialement, par ses instituteurs qui enseignent à leurs jeunes élèves la connaissance et l'amour de leur Patrie et la volonté de la maintenir intacte ? Tant il est vrai qu'un pays démocratique doit veiller, avant tout, à l'enseignement de ses maîtres, sa force dépendant de lui plus encore que de ses dirigeants. »

Voilà, n'est-il pas vrai, venant d'une si haute autorité, un magnifique éloge des maîtres qui forment notre jeunesse. Est-il encore aujourd'hui justifié ? Très certainement. Nous avons vu notre peuple, son armée, la jeunesse répondre magnifiquement aux efforts demandés par nos autorités : la volonté de notre petit pays s'est affirmée tous les jours, parce que, comme le dit encore Henri Bordeaux, notre peuple brûle d'une ardeur profonde dans ses amours.

Le corps enseignant joue, dans l'éducation d'un peuple, un rôle capital : rôle qui ne peut être mieux illustré que dans les heures graves de son existence, car, tout comme un individu, un peuple réagit selon l'éducation qu'il a reçue. N'avons-nous pas vu une partie notable du corps enseignant français combattre jusqu'à l'idée même de Patrie, au nom d'une idéologie qui a fait la perte du pays ? Chez nous, il n'a cessé de donner, à cet égard, le plus magnifique exemple de loyalisme et de patriotisme. Il a toujours essayé, selon le mot de Paul Mayor, d'avoir la « tête bien faite » afin d'inculquer à ses élèves des idées justes, d'être lui-même un serviteur fidèle afin d'enseigner la discipline et l'obéissance, et un collègue loyal, afin de donner l'exemple de la bonne camaraderie.

Chacun sait quelle place nos instituteurs occupent dans l'armée et spécialement dans le Régiment 7. Il n'est pas trop dire qu'ils continuent là le rôle éminent d'éducateurs, car l'officier, le sous-officier doivent être des éducateurs, des entraîneurs. L'homme est un éternel enfant et, de l'école à la compagnie, il ne varie guère. Nul ne saurait, cependant, nier que le rôle de l'instituteur est plus important à la tête de sa classe, dans la mesure du possible évidemment. Ici, un grave problème se pose : celui de notre jeunesse. On nous chante sur toutes les gammes, dans la presse comme dans tous les discours de l'heure, que cette jeunesse est l'avenir du pays, qu'il faut la soigner tout particulièrement. Ce n'est certainement pas nous qui le contredirons.

L'instituteur est sans conteste un spécialiste dans le domaine de l'éducation. Ainsi, vous ne concevez pas un professeur d'université remplaçant un maître à la tête de quarante galopins plus habiles à suivre les évolutions d'une mouche que de savantes déductions. Or, ce spécialiste a trop manqué dans sa classe et manque encore trop, malgré les efforts que nous reconnaissons avoir été accomplis pour le rendre à sa tâche. De nombreux collègues m'ont affirmé

[1] *La Suisse et son armée pendant la guerre mondiale (1914-1918)* (Payot, Paris) par le général P.-E. Bordeaux.

que la discipline avait énormément souffert en leur absence. Les parents font les mêmes doléances. Beaucoup de ces derniers ne sont pas préparés à ce rôle d'éducateur dévolu au maître. D'ailleurs, la plupart ne disposent pas du temps matériel indispensable pour mener à bien cette tâche.

Ce relâchement de discipline, constaté déjà lors de l'autre guerre, ne correspond guère aux espoirs qu'on place dans cette jeunesse qui devrait, dès maintenant, non pas se relâcher, mais connaître un regain de bon esprit et de zèle. Or, c'est exactement le contraire qui se produit en l'absence du maître. Le remplaçant le mieux disposé ne peut, sauf de rares cas, atteindre le même but. Ces remplacements ne sont qu'un pis aller et vous verrez où les « pis aller » nous conduiront en matière d'éducation.

Dans la dernière assemblée des ingénieurs agronomes de la Suisse romande, M. Collaud, directeur de l'Institut agricole de Grangeneuve, formulait la proposition extrêmement intéressante que voici (*Lib.* du 9.1.41) : « Comme le soldat est mobilisé l'arme à la main, comme le cheminot est mobilisé à sa locomotive, dans les trains, sur les voies, que le chef d'exploitation agricole soit mobilisé sur son domaine, aux champs. » Telle est la première mesure que postule le plan Wahlen. Le général l'a bien compris : l'ordre d'armée 172 comporte la mise en congé des hommes travaillant dans l'agriculture et dont la présence à la ferme est indispensable. Sous réserve, naturellement, des nécessités de la défense nationale, le commandement de l'armée a l'intention de mettre la responsabilité des congés en mains des agents communaux chargés de l'extension des cultures.

Pourquoi donc l'instituteur ne serait-il pas lui aussi mobilisé dans sa classe ? Et pourquoi cette classe ne serait-elle pas astreinte à une discipline militaire adaptée évidemment à son milieu ? Ce serait une mobilisation de la jeunesse. On n'est jamais trop petit pour servir son pays, dit la chanson. Eh bien ! pourquoi les enfants n'apporteraient-ils pas aussi leur part à la défense du pays ? Beaucoup le font, je le sais, et la presse nous a rapporté des exemples éloquents. Mais il en est trop encore qui vivent de la même insouciance. Exigeons d'eux une discipline stricte, un effort intellectuel intense et leur aide matérielle à l'agriculture partout où c'est possible. Je vois très bien, par exemple, un maître se rendant avec tous les enfants disponibles nettoyer les cultures : pommes de terre, plantages, etc., comme nous les avons vus à la recherche du doryphore. L'école comme telle participerait ainsi à la « Bataille agricole » engagée dès maintenant. Or, tout cela n'est possible qu'avec la présence du maître, de tous les maîtres.

L'avenir du pays dépend de l'éducation de notre jeunesse. Actuellement, il dépend aussi du ravitaillement en produits du sol. Si ces deux conditions se complètent, personne ne m'objectera que la première n'est pas plus importante que la seconde.

Si nos instituteurs ont leur place marquée dans le rang, nul ne saurait nier que leur place est plus importante dans leur classe. On a dit naguère — la France d'alors était aussi vaincue — que c'était l'instituteur allemand qui avait gagné la guerre. On peut certainement le répéter aujourd'hui, car le régime allemand actuel a tout mis en œuvre dans ce but. Ce sont, d'ailleurs, les jeunes qui sont apparus sur les champs de bataille. On peut affirmer aussi que l'instituteur français (lisez l'instituteur communiste), né de son régime, a perdu la dernière. Henri Bordeaux ne craignait pas d'affirmer que la force d'un pays dépend de ses instituteurs plus encore que de ses dirigeants.

Nous pouvons donc en toute franchise affirmer que le bel éloge de Henri Bordeaux à notre corporation est encore mérité aujourd'hui. Et nos instituteurs qui sont une partie essentielle de l'armature du pays continueront cette noble tâche, souvent ingrate, d'éduquer notre jeunesse, de lui faire aimer mieux cette belle Patrie qu'ils servent eux-mêmes avec une sainte ferveur.

P. Morel.

Dans nos écoles...

Depuis quelques années, les examens de nos classes primaires se terminent par une manifestation récréative dont le programme est laissé au choix des maîtres, et à laquelle sont conviés les parents et les amis de l'école. Cette heureuse innovation ne cesse de recueillir le plus grand succès, principalement parmi nos populations de la campagne par trop privées de séances théâtrales et que ces sortes de divertissements scolaires donnés par les enfants de la localité intéressent d'autant plus. Ajoutons que notre corps enseignant rivalise d'initiative pour rendre ces manifestations variées et instructives ; cela n'est pas toujours aisé, si l'on ne veut pas se répéter ou copier ses voisins. Certains maîtres savent, avec à-propos, s'inspirer de sujets d'actualité tels que la patrie, la famille, le village, la paroisse, l'amour de la campagne, le 650me anniversaire de la fondation de la Suisse, etc. Il va sans dire que si la plus grande émulation règne parmi nos écoliers, ce zèle fort louable est doublé chez eux par le désir non moins naturel qui anime chaque enfant soucieux de se faire applaudir par ses parents et par ses camarades. Aussi, chants enfantins, déclamations, saynètes se succèdent tour à tour en un programme varié plein de fraîcheur, de grâce et parfois aussi de naïve émotion.

Après les nombreux examens auxquels il nous a été donné d'assister dans la paroisse de Siviriez, et qui tous furent marqués au coin du charme de l'inédit et du bon goût, aucun maître ne prendra ombrage à ce que nous signalions ici, en toute modestie, l'original programme qui clôturait dernièrement l'examen de la classe des filles de Chavannes-les-Forts, que présidait M. Crausaz, inspecteur, et que M. Parmentier, professeur, honorait de sa présence. Cette école, qui compte actuellement 40 élèves et qui n'avait pas vu d'émancipation depuis trois ans, a organisé sa séance récréative sous le thème, plein d'à-propos, d'une fête d'adieux aux 5 élèves qui, cette année, quittent la classe. Gratitude des élèves envers leur institutrice dévouée et regrets des benjamines à l'égard de leurs aînées émancipées : voilà ce qu'il fallait dire et voilà ce qui fut dit en un chœur parlé fort charmant, constitué par l'évocation de la vie d'écolière depuis son entrée en classe jusqu'à son émancipation. Sujet fort ordinaire à la vérité, puisqu'il s'offre chaque année à notre attention, mais pourtant rarement évoqué. *Assueta vilescunt...* les choses communes nous lassent.